

Mise en ligne : 24 août 2023.  
Dernière modification : 12 octobre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ BÉNINOISE DE BRASSERIE (SOBEBRA) (janvier 1992), SOCIÉTÉ BÉNINOISE DE BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES (MAI 2023), Cotonou

Succursale de la Brasserie de la Côte d'Ivoire (BRACODI).  
1957 : Société de Brasserie de Dahomey (SOBRADA).  
1960 : indépendance, nouvelle dénomination : SOBRADO.

- Afrique noire francophone  
Les brasseries et les fabriques de boissons gazeuses
- Une usine au moins dans chaque pays, sauf en Mauritanie  
(*Europe France Outre-Mer*, février 1972)

Le Dahomey possède à Cotonou une seule brasserie appartenant également au groupe SOFRINA par l'intermédiaire de SOGEPAL (94,35 % du capital de 550 millions F CFA). Créées en 1957 (investissements fin 1970 605 millions dont 11 en 1969-1970), les Brasseries du Dahomey (SOBRADO), d'une capacité de 100.000 hl de bière de marques « Sobrado » et « Flag spéciale », 50.000 hl de boissons gazeuses (et 15.000 t de glace), ont produit en 1970-1971 104.000 hl de bière, 43.000 hl de boissons gazeuses, en nette augmentation sur l'année précédente, dont les résultats étaient respectivement de 79.500 et 35.500 hl, pour un chiffre d'affaires, en 1969-1970 de 850 millions F CFA.

---

1972 : révolution populaire (Mathieu Kérékou, chantre du *socialisme tropical*).  
1975 : nationalisation, nouvelle dénomination : Société nationale de boissons, la « Béninoise ».

---

1990 (janvier) : Castel rachète les Brasseries et glaciers internationales  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries\\_glacieres\\_internationales.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf)

1991 : Nicéphore Soglo, énarque, inspecteur des finances, ancien administrateur de la Banque mondiale, président. Privatisations.

1992 (janvier) : acquisition de la « Béninoise » par les BGI sous le nom de Société béninoise de brasserie (SOBEBRA) <sup>1</sup>.

1994 (6 mai) : création de la Société de négoce de boissons (SONEBO).

1994 (6 octobre) : création de la Possotoméenne des Eaux (POSSO S.A.)

---

Le Bénin du grand camarade Kerekou a longtemps imposé un quasi-monopole de la brasserie « La Béninoise », qui portait les couleurs du drapeau de la révolution, avec ses capsules qui sont, aujourd'hui encore, marquées de l'étoile rouge (Olivier Vallée, « La bière en Afrique », 2004).

---

Xavier de Boisset,  
inspecteur des ventes (janvier 2005-avril 2006)

Management d'une force de vente de 43 promoteurs  
Développement du portefeuille client : 65 millions d'euros  
Conception et mise en application du plan marketing.

---

Patrick Crouzet, directeur général adjoint (2005-2012)

SOBEBRA  
Augmentation vertigineuse des prix  
par Charly Hessoun et Jules Yaovi Maoussi  
lanouvelletribune.info, 17 décembre 2008

La Sobebra défie les consommateurs (Le laxisme du ministre du Commerce)

L'augmentation des prix des produits de la Société béninoise de brasserie (Sobebra) est tombée comme une bombe sur la tête des consommateurs. Ces derniers ont été surpris par cette décision. Cette inflation a frappé toutes les bières.

Ainsi, la grande bouteille de la Béninoise est passée de 450 à 500 fr., la petite béninoise de 275 à 350 fr., la grande Castel de 600 à 700 fr., sa petite de 350 fr. à 400 fr., la grande Ekou de 700 à 800 fr., sa petite de 400 à 450 fr., la grande flag de 500 à 600 fr., la grande Guinness de 900 à 1.000 fr., sa petite de 500 à 600 fr., la Star de 700 à 750 fr., la grande pils de 700 à 750 fr., la grande Awoyo de 700 à 750 fr.. Toutes les sucreries ont connu une augmentation de 50 fr.

Les consommateurs se plaignent et crient au scandale, surtout que la Sobebra leur a donné ce coup dur à la veille des fêtes de fin d'année où il y a une forte consommation de ses produits. « La Sobebra se moque de nous », se désole l'un d'entre eux rencontré dans une buvette de la place. Dans d'autres pays, ces produits connaissent une baisse de prix pour permettre aux populations d'en consommer beaucoup plus en décembre. Au Bénin, c'est le contraire. Deux questions se posent. La Sobebra veut-elle

---

<sup>1</sup> Privatisé pour environ 7,8 Md F CFA (Hachimi Sanni Yaya, « Des limites de l'État aux vertus du marché : effets de la privatisation sur la performance des entreprises publiques — une étude de cas multiples au Bénin », *Perspective Afrique*, mai 2005, p. 72).

Un pourcentage du capital a été réservé aux nationaux (moins de 25 %) et aux salariés de l'entreprise (moins de 5 %), selon [https://unctad.org/system/files/official-document/iteipc20044\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/iteipc20044_fr.pdf)

Voir aussi Jérôme Adjakou Badou (1966-2003), « L'Interpellation parlementaire sur la privatisation de La Béninoise », mémoire de maîtrise en droit des affaires, Cotonou, Université nationale du Bénin-FASJEP, 1994.

s'enrichir sur le dos des consommateurs en cette fin d'année ? A-t-elle fait faillite après les nombreuses fêtes de la bière qu'elle a organisées ? Pour l'heure, aucune explication n'est donnée pour justifier l'application des nouveaux tarifs. Le paradoxe dans cette affaire est qu'aucune association de consommateurs n'est montée au créneau pour condamner le fait. Tout le monde regarde cette société dicter sa loi à tous, parce qu'elle a le monopole de la production des boissons au Bénin.

#### Laxisme du ministre du Commerce

Dans ce dossier, l'actuel ministre du Commerce, Christine Ouinsavi, a étalé ses limites. Elle fait preuve de laxisme dans la gestion des affaires de son département. Son prédécesseur, Moudjaïdou Soumanou, a réagi quand la Sobebra voulait supprimer les mini dépôts. Il a gagné la guerre. M<sup>me</sup> Ouinsou s'est pliée au diktat de cette entreprise, abandonnant ses compatriotes sur le quai. En dehors de cela, les grands dossiers de son ministère lui échappent. La mauvaise gestion du coût des produits pétroliers, le conflit entre les femmes béninoises et les Indo-Pakistanaïes et autres sont des dossiers que l'actuel ministre du Commerce a jetés à la poubelle. C'est comme si elle ne maîtrise rien de son département. Tout le monde attend qu'elle se réveille.

---

Marche hier contre l'augmentation des prix des boissons  
par Charly Hessoun et Jules Yaovi Maoussi  
<https://lanouvelletribune.info/13 février 2009>

#### La société sous haute surveillance policière

Les grossistes, semi-grossistes et détaillants et leurs responsables à divers niveaux ont envahi hier les rues de Cotonou pour protester contre l'augmentation des prix des boissons et les dérives de la Société béninoise de brasserie (Sobebra).

Une marche les a conduits au siège de ladite entreprise gardée par des dizaines de policiers armés jusqu'aux dents. À cela, se sont ajoutés les excès de zèle des gardiens de la maison.

La marche des vendeurs des boissons a créé la panique dans les esprits des responsables de la Société béninoise de brasserie (Sobebra) hier. Pour éviter de recevoir les manifestants, des dizaines de policiers fortement armés étaient sur les lieux pour les protéger. Ils ont encerclé les lieux. Tout était barricadé. Même la presse se forçait pour assurer la couverture médiatique de la manifestation face aux excès de zèle de certains gardiens de cette entreprise.

Ils ont failli briser la caméra d'une chaîne de télévision de la place. Les marcheurs, partis de la place « Lénine » à Akpakpa, ont été bloqués à l'entrée de la Sobebra par les forces de l'ordre. Ils scandaient des slogans hostiles au directeur général adjoint de cette unité de production, Patrick Crouzet, qui, selon leurs déclarations, est la source principale de leur malheur. Ils ont passé plus d'une heure sur les lieux, sans être même reçus par le dernier responsable de la Sobebra.

Au finish, leur motion de protestation a été lue seulement à la presse et aux policiers qui ont pris l'engagement de la transmettre à qui de droit. Déçus de l'attitude des dirigeants de cette entreprise, ils se sont repliés sur le ministère du Commerce où l'accueil a été plus ou moins chaleureux. Ici, les autorités, en absence du ministre en personne, sont sorties pour recevoir la motion des marcheurs.

#### Griefs contre la Sobebra

Les manifestants exigent le réajustement à la baisse des prix de cession de tous les produits de la Sobebra en accord avec le gouvernement, les consommateurs et leurs associations. Ils réclament également la neutralité et l'impartialité de la Sobebra dans le

cadre de son commerce sur toute l'étendue du territoire national, la réouverture et l'approvisionnement correct de tous les magasins régionaux.

Le retrait immédiat du monopole de transport à Cama, la réouverture sans délai des comptes à tous les grossistes injustement suspendus, la suspension de certains articles discriminatoires dans le contrat liant les grossistes à la Sobebra, l'équilibre dans la répartition des produits aux distributeurs agréés, la reprise du dialogue franc et sincère dans le cadre du comité de suivi pour la clarification du statut des mini-dépôts et le respect de tous ses partenaires font partie aussi des revendications des marcheurs d'hier.

Mais surtout, les manifestants exigent le départ du territoire national de Patrick Crouzet pour lui montrer, selon leurs déclarations, que la période coloniale est révolue et le noir n'est plus un sous être à sa botte.

#### Mise en garde

Les grossistes, semi-grossistes et détaillants mettent en garde les autorités contre le non-respect de leurs revendications. En cas d'entêtement de la Sobebra, ils menacent d'appeler au boycott de la consommation de ses produits, voire la paralysie totale de ses activités dans tout le pays. « Nous prenons à témoin le gouvernement du Bénin, le peuple béninois tout entier et l'opinion internationale », a conclu leur porte-parole, Jean Ligan.

---

#### Bénin : Inondation

La Sobebra vole au secours des sinistrés avec 20 millions de F CFA  
par Didier Houndénou

(*L'Autre Quotidien*, Cotonou, 25 novembre 2010)

fr.allafrica.com

Le ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique a servi de cadre, mardi dernier, à la cérémonie de remise d'un chèque d'une valeur de 20 millions de F CFA par la Société béninoise de brasserie (Sobebra), au Comité de crise et d'assistance aux sinistrés. C'était en présence des ministres de l'Intérieur, Martial Sounton, de la décentralisation, Alassane Seidou, du Haut commissaire à la solidarité nationale, Gatien Houngbédji, et du représentant du directeur général de la Sobebra, Pierre Giannuzi.

C'est par une minute de silence, en mémoire des victimes que cette cérémonie de remise de chèque d'une valeur de 20 millions F CFA par la Société béninoise de brasserie (Sobebra), a débuté. Le secrétaire général de la Sobebra, Pierre Giannuzi a remis au ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire, Alassane Seidou, un chèque de 20 millions de F CFA au profit des sinistrés des inondations. Ainsi, à travers ce geste d'élan de solidarité, la Sobebra vient répondre à l'appel à l'aide lancé par le gouvernement face à l'importance des dégâts causés par les inondations dans 55 communes.

---

DOI:10.4314/IJBCS.V5I2.72081Corpus ID: 162027797

Etude de la production de vapeur alimentaire a la Société Béninoise des Brasseries (SOBEBRA)

R. Josse, Pd Yovo, Nikita Topanou

16 november 2011

International Journal of Biological and Chemical Sciences

L'objectif de cette étude est de mettre au point un système efficace de production de la vapeur alimentaire adapté aux conditions techniques et financières dans les entreprises des pays en voie de développement. À la SOBEBRA, le système de production est alimenté par l'eau de distribution et utilise un traitement externe (adoucissement par échange d'ions) et un traitement interne mixte qui se fait par la coagulation et par la dispersion. La vapeur est produite par une chaudière à tube alimentée par l'eau d'appoint et l'eau du retour condensât. Des échantillons sont prélevés aux différents points critiques de la chaîne de production afin de vérifier l'efficacité des traitements. Les résultats des analyses ont révélé que la dureté de l'eau d'appoint est stable et nulle. L'alcalinité est élevée dans la chaudière avec une valeur moyenne de pH 12. Le titre alcalimétrique (TA) et le titre alcalimétrique complet (TAC) sont aussi maintenus élevés dans la chaudière avec des valeurs moyennes respectives de 90 oF et 120 oF. Dans la chaudière on note également l'augmentation des teneurs en phosphate et en silicate qui atteignent respectivement 400 mg/L et 59 mg/L. Le dispositif de production satisfait aux normes internationales 3A. Le retour condensât est parfois contaminé par les opérations de lavage des bouteilles dans le terminal des opérations.

---

2012 (juin) : Patrick Crouzet devient directeur de la Société de limonaderie et de brasserie (Solibra) en Côte d'Ivoire.

---

Vincent BROUARD, directeur général (janvier 2012-mai 2014)  
(prend ensuite la tête de la SOBOA à Dakar)

Grave pollution de l'environnement à Parakou :  
Sur les traces des dangereuses eaux usées de la Sobebra et du Coteb  
par Christophe D. AGBODJI  
La Réalité  
<http://actudubenin.over-blog.com/> 20 juillet 2012

La place Hubert-Maga, de Parakou, n'est plus fréquentée comme jadis. Certains habitants de la ville dénoncent la nauséabonde odeur qui empeste désormais les environs. D'autres regrettent la disparition des poissons vivant naguère dans cette mare qui coule au dessous du pont situé à l'entrée de la ville. Jardiniers, pêcheurs, mineurs et propriétaires des maisons situées aux abords de l'eau puante ne savent plus à quel saint se vouer. Ils ne se contentent plus que de regarder d'un impuissant œil accusateur l'agence Parakou de la Société béninoise de brasserie (Sobebra) et le Complexe Textile du Bénin (Coteb) ; ces deux usines dont les eaux usées sont directement rejetées dans la mare. Celles-ci s'estiment en porte-à-faux face à cette accusation et crient au scandale. Pourtant, une profonde investigation nous a permis de nous rendre compte que les deux sociétés polluent dangereusement l'environnement sans une réaction de la police sanitaire. Après huit mois d'investigation, nous vous livrons ici toute la vérité sur l'assassinat en douceur d'une population dont les conditions de vie se détériorent de jour en jour.

Des rumeurs à la réalité



Les habitants de la zone située à l'entrée Sud de la cité des Kobourou peinent depuis quelques mois à respirer. Une odeur repoussante se dégage, en effet, du cours d'eau traversant cette partie de la ville. Jadis, malgré la petitesse de l'étendue d'eau, elle était le nid de poissons que jalouaient les pêcheurs. On les retrouvait, ces pêcheurs, avec leurs hameçons les samedi et dimanche soirs aux abords de cet étang. Depuis, la page est tournée. Arouna est l'un de ces amateurs de pêche à l'hameçon. Nostalgique, il se rappelle la belle époque avant de jeter entre deux soupirs que « tout est fini maintenant ». Bernardin, l'un de ses copains, est également désolé du fait que l'eau ne contienne plus aujourd'hui que des « grenouilles ». Touré a son jardin à proximité du cours d'eau soupçonné de contenir des substances toxiques. « Quand on utilise l'eau

pour arroser les fleurs, elles jaunissent ». Plus loin, dans la carrière de granite, les travailleurs se plaignent aussi. « Nous n'arrivons plus à respirer ici ». Bio, l'un de ses écraseurs de pierres, nous a révélé que le vieux cultivateur du coin récolte « des épis pourris » sur les tiges de maïs situés le long du cours tracé par le Coteb afin de permettre à ses eaux usées de se jeter plus loin dans la mare. Pourtant, les autres épis portent curieusement de « très gros épis », selon les expressions utilisées par Bio pour décrire la grandeur de la récolte. Un intrant inconnu aurait-il provoqué cette moisson abondante ? Qu'est-ce qui tue les poissons à la place des pêcheurs ? Pourquoi l'eau de la mare devient de plus en plus désagréable ?

Nul, à Parakou, ne se préoccupe de ces interrogations, ni des dénonciations constantes des populations. C'est alors que votre journal a fait analyser ces eaux. Les chiffres sortis du laboratoire sont stupéfiants.

### Le regard scientifique du Dr Abou Youssouf et des spécialistes de l'Epac

*Handwritten notes:* - analyse microbiologique - détermination de valeurs limites. - PH des deux points. - 25 mg/L (circled), 125 mg/L (circled). - 5.000 mg/L (circled), 900 mg/L (circled). - 10,1 and 9,5 (circled). - 4 mg/L (circled).

Paramètres	Demande Biochimique en Oxygène (BOD) (mg/L)	Demande Chimique en Oxygène (COD) (mg/L)	pH	Oxygène dissous (mg/L)	Conductivité (µS/cm)	Température (°C)	Nitrite (mg/L)	Nitrate (mg/L)	Ammonium (mg/L)	Phosphates (mg/L)
Eau de source SOBÉBRA	1200	4000	10,1	1,61	504	23,5	0,06	0,0015	0,001	24,5
Point de rejet COTEB	250	900	9,5	0,93	300	23,8	0,004	0,001	1,80	1,80

*Signature:* M. Sarè Chabi Kandi, Chef brigade (Cb) de la police sanitaire Borgou-Alibori.

À l'École polytechnique d'Abomey-Calavi (Epac), certain spécialiste des questions liées à l'eau nous a reçus. Ce technicien, qui a requis l'anonymat, après lecture du résultat des analyses, nous a regardés longuement avant de nous adresser. « Vous voulez savoir si la Sobébra et le Coteb polluent » et de continuer après une pause, « oui, ils polluent et la Sobébra est [plus] pollueur que le Coteb ». Il se jettera après ceci dans un calcul qui dura plusieurs minutes ; ce qu'il dira après est effrayant. « La norme acceptée au Bénin en demande biochimique en oxygène est de 25 mg/L alors que les analyses montrent que la Sobébra est à 1.200 mg/L pour 250 mg/L. C'est scandaleux ! », a-t-il commencé avant de continuer, inquiet. « La demande chimique en oxygène est 4.000 mg/L chez la Sobébra pour 900 mg/L chez le Coteb pour une moyenne acceptable de 125 mg/L ; le Ph est de 10,1 et 9,5 respectivement chez Sobébra et Coteb alors qu'il devrait être à, au plus 8,5. La valeur moyenne de l'oxygène dissous devrait être 4 alors qu'elle est de 1,61 chez la première société pour 0,93 chez la seconde. Toutes les valeurs sont anormales », jettera t-il, essoufflé. Or, rencontré un peu plus tôt, M. Sarè Chabi Kandi, le chef brigade (Cb) de la police sanitaire Borgou-Alibori estimait que ces « résultats n'étaient pas aussi graves que ça ».

Pour le Dr Abou Youssouf, de la Faculté des Sciences Techniques (Fast) de l'Université d'Abomey-Calavi (Uac), la valeur élevée de la Dbo et de la Dco peut s'expliquer par une « trop forte quantité de matière organique au niveau de la Sobébra ; elle est relativement moindre au niveau du Coteb ». L'homme de l'Epac dira que « les deux usines ont un Ph très basique ». Cela signifie concrètement, selon les explications données par Dr Abou Youssouf que « les eaux usées rejetées par la Sobébra et le Coteb contiennent beaucoup de matières organiques ». Ce sont ces matières organiques qui se sont décomposées en « dérivés azotés comme les nitrates et les nitrites et en dérivés phosphorés comme les phosphates ». Le jaunissement des fleurs, dira le Dr Youssouf pourrait être expliqué par la présence de plusieurs autres substances qu'il faudra rechercher par d'autres analyses. Mais la disparition des poissons peut s'expliquer aisément par l'eutrophisation. C'est l'augmentation de la masse des débris organiques et nutritifs dans une eau stagnante, qui entraîne une baisse de la quantité d'oxygène dissous. Ce phénomène se produit lorsque la température atteint un degré élevé ; le cas chez la Sobébra et le Coteb. Le Ph des deux structures est anormal et pourrait justifier la disparition de la gent animale puisqu'il y a « rejet d'une grande quantité d'oxygène le jour mais la nuit, les algues vont capter l'oxygène et rejeter une grande quantité de gaz carbonique ». Toute chose qui constitue un suicide pour les poissons. « Les pesticides, les insecticides contenus dans le coton, matière première du Coteb pourraient être à la base de cet état de chose », conclura Dr Abou Youssouf. Pourtant, M. Zinsou, le Chef Production de l'usine de Parakou estimait en décembre 2010 que « tout ce que fait la Sobébra est réglementaire; ceux qui disent que la Sobébra pollue ne savent pas de quoi ils parlent ». Qui dit alors vrai entre un producteur qui estime prendre toutes les précautions et un scientifique qui, après analyse affirme qu'il y a pollution ?

Une eau polluée qui, pourtant arrose les légumes



« Moi, je n'utilise plus cette eau pour arroser mes fleurs », expliqua le jardinier. Néanmoins, celui-ci nous indique du doigt quelques uns de ses voisins qui s'en servent pour arroser leurs légumes. En effet, la vieille jardinière, la cinquantaine dont le vaste champ de crinclin est situé de l'autre côté du tas de sable fait usage à plein du liquide à polémique. Elle a fait tracer partout dans le champ des rigoles afin de faire serpenter l'eau polluante à travers les sillons. Plantations de cannes à sucre et champs de crinclins absorbent une partie de cette eau durant son passage. Rapprochée, elle refuse de répondre à nos interrogations. Sait-elle, seulement que ces dizaines de paniers de



légumes qu'elle envoie dans les marchés de la ville peuvent rendre malades ? Certainement pas. Mais les pollueurs, eux, le savent immanquablement. Mais qui sont-ils, ces pollueurs?

#### Identité des pollueurs

Au Bénin, la Sobébra, au lieu d'être la seule entreprise de fabrication de boissons, en est la plus grande. Officiellement, elle a un capital social de 2 milliards de francs CFA. Mais, l'on sait également que le producteur de « la Béninoise », une bière dont raffolent les uns et les autres, a plus de 20 mille distributeurs répartis sur toute l'étendue du territoire national. Certaines indiscretions ne disent-elles pas que les Nigériens, les Togolais et les Nigériens viennent au Bénin s'approvisionner en cette fameuse « béninoise » ? L'usine de Parakou a également une grande capacité de production. Tellement la demande est forte.



Alfa Salifou Ousmane, en fin d'étude à la Faculté de Science Economique et de Gestion (Faseg) de l'Université de Parakou (Up), a travaillé sur les ventes promotionnelles des produits Sobébra. Dans son étude dirigée avec rigueur par les docteurs Bonaventure Boyi et Bertrand Sogbossi, il a été réalisé un sondage portant sur 13 points de vente ; 8 font un chiffre d'affaires journalier situé entre 40 et 60 milles en période ordinaire alors que ce chiffre d'affaires est situé entre 60 et 80 milles en période de promotion. Or, cette étude n'a porté que sur la promotion de Flag spécial et Castel Beer alors que la bière la plus consommée au Bénin est la Béninoise. Si la moyenne est donc de 50 mille, il est possible que la Sobébra fasse un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions par mois. Et à l'étudiant, prophétique de regretter le retard technologique de cette entité de production. « Il est grand temps pour les dirigeants de la Sobébra de penser à transformer progressivement ses usines de production en acquérant des techniques à la pointe de la technologie ». N'est-ce pas ce retard technologique qui met aujourd'hui la Sobébra au cœur de cette polémique environnementale ?

Par ailleurs, le Coteb, l'autre usine de production au cœur du scandale, est une entreprise d'État qui, au regard de sa participation à la pollution de l'environnement constitue aujourd'hui plus un danger qu'une entité à créer de la richesse. Le dernier chiffre d'affaires officiel connu remonte à l'an 2000. Il est de 826 millions, cité par Édouard Sounon en 2011 dans son mémoire de soutenance de Licence professionnelle à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Up. C'est une entreprise sujette à de

grosses difficultés. Au cours de la dernière visite du ministre de l'industrie au dernier trimestre 2011, une plaidoirie avait été lancée par l'administration en vue d'une subvention de 1 milliard 673 millions 750 milles francs nécessaires à sa relance. Le gouvernement béninois sait-il seulement que cet argent servira plus à rendre malades les populations qu'à engendrer des bénéfiques ?

#### La police sanitaire entre négligence et complicité

Les moyens de la police sanitaire sont limités pour faire le boulot pour lequel elle est commise. Dès les premières rumeurs sur une éventuelle pollution du cours d'eau, notre première démarche a été de nous rendre à la direction départementale Borgou-Alibori de la Police sanitaire. C'est M. Sarè Chabi Kandi, le chef brigade (Cb) de la police sanitaire Borgou-Alibori qui nous reçoit en personne. Il affirme avoir inspecté les installations incriminées en 2010 sans avoir découvert rien de compromettant. « Les eaux subissent un traitement dans l'usine avant d'être rejetées », a-t-il certifié. C'est pourquoi, la police sanitaire « prend avec des pincettes » tout ce qui se dit sur ces eaux, vu qu'« elle n'a pas les moyens pour aller faire les analyses », a déduit le Cb. Ces moyens, nous, nous sommes allés les chercher. Près de deux mois après, nous retournions dans les locaux de la police sanitaire, non seulement pour nous assurer qu'elle a enquêté sur le drame mais également pour porter à son attention le résultat de l'analyse que nous avons faite. Son appréciation nous était opportune. Notre constat est consternant. Le commandant parcourt la fiche que nous lui avons remise avant de rassurer. « Ce n'est pas aussi grave que ça », a-t-il lâché avant de continuer, « lorsque l'eau est déversée, elle subit plusieurs balayages sur son parcours ». Comprendre le Cb revient à accepter que la présence des substances toxiques révélées par l'analyse n'est pas le fait des usines accusées. « L'odeur est due aux différents éléments qu'elle balaie sur son parcours » ; « on ne peut pas dire que c'est une eau propre, elle contient des substances mais si elles étaient infectées... ». À dire vrai, les propos du policier semblent difficiles à comprendre. D'abord, « les eaux subissent un traitement » et ne devraient donc pas être sujets d'inquiétudes ; ensuite, « on ne peut pas dire que c'est une eau propre ; elle contient, certes des substances. Mais si elles étaient infectées ». Ce discours, venant d'un policier qui s'occupe de la santé publique, ne peut pas rassurer le citoyen quand les scientifiques certifient l'infection de l'eau. Pourquoi alors cette contradiction dans les propos ? De toutes les façons, au cours de cette deuxième entrevue, le Cb s'est souvenu de l'existence d'un partenariat entre la Police sanitaire et la direction de l'hydraulique. Ce partenariat devrait permettre à la police sanitaire de faire les analyses, sinon gratuitement, mais tout au moins à prix forfaitaire. Il promet de les faire. Toujours est-il que les résultats de ces analyses, s'ils étaient faits, n'ont jamais été révélés.

#### La Sobebra fuit le sujet ; le Coteb joue à l'apaisement

Encore à l'étape de simples rumeurs, nous avons demandé à rencontrer les autorités des deux structures. À la Sobebra-Parakou, c'est M. Zinsou, le chef service Production de l'usine de Parakou, qui est le porte-voix idéal. Il est, pourtant, décrit comme étant très fermé. Nous sommes, malgré tout, parvenus à avoir son contact. Comme attendu, il refuse de nous donner la moindre information sur les activités de la structure. « Il n'y a pas d'informations ici ; vous devez aller à Cotonou ». Seulement, a-t-il jeté, irrité par la pression que « tout ce que fait la Sobebra est réglementaire ; nous ne déversons pas seulement les eaux dans la ville. Elles suivent un traitement », a-t-il crié avant de nous rappeler le passage de la police sanitaire sur leurs installations. Après analyse des eaux usées, nous avons tenté, en vain de le joindre à nouveau. Peine perdue. Direction Cotonou ; ici, c'est le même calvaire. « Vous devez suivre la procédure » ; « Prenez rendez-vous » ; « attendez-vous qu'on vous rappelle ». Toujours est-il que jusqu'au

moment où nous mettons sous presse cet article, aucune autorité de la Sobebra n'a accepté piper mot sur la question.

Les autorités du Coteb n'ont pas joué au même jeu que celles de la Sobebra. Le directeur nous reçoit, assisté de plusieurs autres de ses collaborateurs. Il évoque son bassin de décantation dès que nous abordons le sujet. Pourtant, ce bassin est dans un état lamentable et hors d'usage depuis plusieurs années. Il ne nie pas un éventuel cas de pollution quoiqu'assurant que le Coteb prend toutes les précautions afin d'éviter la survenance de tels évènements. D'ailleurs, il annonce l'arrivée imminente d'inspecteurs sur les installations de l'usine dans le cadre d'un contrôle périodique. Se réfère-t-il à la police sanitaire ? Si c'est elle, rien à espérer puisqu'elle commence par donner l'impression de ne rien remarquer lors de ses inspections

Qui s'occupe de la santé des Béninois... ?



Personne n'écoute les Parakois qui, pourtant, depuis plusieurs mois, se plaignent de la situation. La disparition des poissons n'est plus la véritable quintessence de leurs plaintes. Ils se soucient plutôt de l'écœurante odeur dégagée par ces eaux mais également aussi des maux que peuvent causer aux populations la consommation des légumes arrosés par ces eaux. Dans une ville où les cas d'intoxication alimentaire sont encore récurrents ; une région dans laquelle, le taux de pathologies comme la fièvre typhoïde, la diarrhée augmente en flèche, il faut s'inquiéter. La structure devant faire le boulot joue à un jeu flou. Ça fait très bizarre que la police sanitaire n'ait rien remarqué lors de son contrôle ; ce contrôle que brandit d'ailleurs fièrement comme preuve M. Zinsou, le chef production comme pour dire : « Que vient chercher un journaliste là où la police est déjà passée ? ». Le ministre Benoit Dègla est interpellé à plus d'un titre. Il faut rassurer les populations qu'elles peuvent encore compter sur la compétence des agents de sécurité. Le ministre Blaise Ahanhanzo Glèlè doit jouer utile en renforçant le mécanisme de contrôle des installations industrielles. Une action concertée des ministres Dègla, de la sécurité publique, Ahanhanzo de l'environnement, Gazard de la santé et Séphou du commerce permettront de rappeler à l'ordre les pollueurs. On peut encore accepter l'augmentation du prix d'achat d'une bouteille de boisson ou d'un mètre de tissus mais que ces frais supplémentaires servent à moderniser les machines afin de réduire la pollution de nos eaux.

---

Célébration des vingt ans de la SOBEBRA au Bénin  
128 agents de la direction générale honorés  
26 juin 2012

Lors de la célébration de cet anniversaire, la société a honoré ses agents laborieux. Au total, 128 agents ont reçu des décorations et des diplômes en signe de reconnaissance et de récompense. Une cérémonie festive a été organisée à cette occasion le 22 juin 2012, dans les locaux de l'église Saint Charbel, en présence de la marraine et ministre du Travail, Mémouna Kora Zaki.

---

Visite de terrain du chef de l'État : Boni Yayi sur les installations de la Sobebra  
par Gnona AFANGBEDJI  
(*La Nation*, 20 avril 2013)  
<http://news.acotonou.com/>

La direction et le personnel de la Société béninoise des brasseries ont reçu, hier jeudi 18 avril, la visite du président de la République. Boni Yayi est allé s'imprégner du fonctionnement de l'unité industrielle et surtout encourager ce gros contributeur aux recettes publiques.

Sans doute, elle constitue l'un des fleurons de l'industrialisation au Bénin. La Société béninoise des brasseries (SOBEBRA) a ainsi reçu les encouragements du président de la République qui effectuait hier une visite sur ses installations. Boni Yayi a visité toute la chaîne de production de la société, de l'usine jusqu'aux services administratifs, afin de mieux s'enquérir des efforts d'investissement du groupe Castel ainsi que des difficultés auxquelles la société est confrontée. Bien qu'elle laisse derrière elle plus de vingt années d'activités depuis la privatisation de La Béninoise, au début des années 1990, la SOBEBRA demeure constamment dans le pari de la modernisation de ses équipements pour être toujours à la pointe de la technologie. « Nous sommes en perpétuelle amélioration technologique. Nous investissons chaque année 8 à 9 milliards francs CFA pour améliorer l'outil de production et garantir à tout le monde la qualité de nos produits », souligne Vincent Brouard, directeur général adjoint de la société.

Il annonce pour l'année prochaine de nouveaux investissements pour moderniser l'unité de Parakou afin de donner à toute la population les mêmes produits d'une même qualité. Mieux, [dans quelques mois, ajoute-t-il, sera installée une usine de traitement des eaux usées](#) pour un investissement estimé à 2 milliards francs CFA.

« On bouge beaucoup et on essaye d'être dynamique et surtout d'investir », insiste le directeur général adjoint de la SOBEBRA, dont le chiffre d'affaires annuel tutoie les 96 milliards francs CFA.

La société reste également l'un des gros contributeurs aux recettes fiscales avec environ 25 milliards francs CFA d'impôts et autres taxes versés chaque année à l'État béninois. Environ 250.000 personnes tournent autour de la SOBEBRA qui génère une grosse activité économique dans le pays, à travers les sous-traitants, les distributeurs et les tenanciers de buvettes. « Malgré la crise économique, on a essayé de maintenir un prix bas, et nous faisons beaucoup de promotion », précise le directeur général adjoint qui souligne que la bière occupe une bonne partie du portefeuille de la société. Si les Béninois boivent beaucoup la bière au détriment de l'eau minérale ou encore des sucreries, leur consommation reste tout de même en deçà de certains pays africains. Le directeur général adjoint de la SOBEBRA justifie : « Le Bénin, c'est 10 litres de bière par habitant par an sur la globalité du pays. Le Cameroun est à 50 litres, le Gabon à plus de 80 litres. L'Afrique de l'Ouest est moins consommatrice de bière par rapport à l'Afrique

centrale où on retrouve les plus gros consommateurs en Afrique. La SOBEBRA se préoccupe de la concurrence déloyale des boissons frauduleusement importées du Nigeria ou du Togo qui lui créent des manques à gagner ainsi qu'à l'État. Même si leur volume reste encore marginal, (environ 6% de la consommation nationale), il n'en demeure pas moins que la qualité de ces produits pose problème, aux dires de Vincent Brouard. « On a souvent conseillé aux consommateurs de faire très attention à tous ces produits qui arrivent du Togo et du Nigeria », confie-t-il au chef de l'État.

Le carrefour La Béninoise bientôt réaménagé

Le carrefour « La Béninoise » fera peau neuve dans les mois à venir. Son réaménagement sera réalisé par la SOBEBRA qui répond ainsi au souci du chef de l'État de mettre en place un espace vert au profit des Cotonnois. « L'idée, c'est de réaménager tout le rond-point et d'y ériger une belle statue illuminée avec une bouteille de boisson. Sur les côtés, il y aura des espaces verts dotés de bancs au profit des populations », indique Vincent Brouard, lors d'une descente du chef de l'État à ce carrefour. Les travaux qui démarrent dans un mois seront entièrement financés par la société. Boni Yayi a également indiqué que cet aménagement sera fait, en attendant la construction d'un échangeur sur ce carrefour pour donner une nouvelle allure à l'avenue Mgr Isidore de Souza.

---

Incendie à la Sobebra : d'importants matériels partis en fumée à cause des coupures intempestives de courant  
par Charly Hessoun  
lanouvelletribune.info, 24 février 2014

Un incendie survenu hier à la Société béninoise de brasserie (Sobebra) a fait d'importants dégâts matériels sans perte en vies humaines. Les fumées qui se sont levées hier, dans le ciel au-dessus de la Sobebra à Akpakpa ne sont pas les fumées qui sortent ordinairement de la cheminée des usines de brasseries. Il s'agissait d'un incendie survenu à la Société béninoise de brasserie ce dimanche 23 février 2014. De vives flammes parties d'une étincelle de courant électrique ont consumé d'importants matériels de cette Société de brasserie qui produit, entre autres, la bière préférée des Béninois, « La Béninoise ». En dehors des dégâts matériels colossaux à déplorer, on peut se réjouir qu'aucune âme humaine n'ait succombé à la furie des flammes. De source interne à la société, l'incendie serait le fruit des coupures et retours intempestifs de courant électrique. Un énième « va et vient » du courant aurait provoqué un court circuit d'où est parti l'incendie. Les flammes ont brûlé pendant deux heures d'horloge avant que les soldats du feu n'en arrivent à bout. Une triste situation qui montre combien [les coupures intempestives de courant provoquent des pertes énormes aux clients de la Sbee](#).

---

Bruno Kerguen <sup>2</sup>, directeur général (juin 2014-juillet 2016)

- Management de 800 personnes ;
- Gestion de 3 usines de production de boissons (bières, boissons gazeuses et eau) et distribution des vins Castel (conditionnements en verre et en bouteille plastique).

---

<sup>2</sup> Précédemment directeur général des Brasseries de Guinée à Conakry, puis des Brasseries du Bénin à Lomé (Togo).

- Ventes via 40 distributeurs,
  - Gestion et animation de 21.000 points de ventes via un renforcement de la logistique de livraison et la mise en place d'actions marketing ciblées.
  - Création de valeur : diminution des remises, des achats et des stocks, amélioration des lignes de production (6), contrôle des frais fixes et optimisation des investissements.
  - Lancement de nouveaux contenants (canettes) en s'appuyant sur les moyens marketing adaptés.
  - Mise en place d'un nouvel système informatique.
  - Renouvellement du certificat Iso 9001 sur les trois usines
- 

Prétendue augmentation des prix de ses produits :  
la Sobébra met à nu les distributeurs véreux  
par Paul Amegbo  
(*Le Matinal*, 15 janvier 2015)  
<http://news.acotonou.com/>

Un seul Kopeck n'est ajouté au prix des produits de la Société béninoise de brasserie, comme le fait circuler dame rumeur depuis peu. C'est l'essentiel à retenir de la rencontre de trois responsables de la Sobébra avec les professionnels des médias, le mardi 13 janvier 2014, à Novotel Orisha de Cotonou. Face à la presse, le Directeur commercial et marketing, le Directeur des relations extérieures et la Directrice des ressources humaines ont battu en brèche les spéculations ayant conduit à la surenchère dans les points de vente de détails.

« La Béninoise 65 cl se vend actuellement à 700 F CFA, contre 550 F CFA en décembre 2014. Le prix conseillé par la Sobébra pour ce produit est de 600 F CFA ». Cette mise au point du Directeur commercial de la Société béninoise de brasserie (Sobébra) fait suite aux spéculations enregistrées sur les prix des produits dans les points de vente de détails depuis quelques jours. Selon Timité Abdramane, il est urgent pour la Sobébra d'éclairer l'opinion publique en mettant un terme à la saignée. Raison pour laquelle cette conférence de presse a été organisée. À ce rendez-vous fait de questions-réponses, le Directeur commercial et marketing, a été on ne peut plus clair : « aucune augmentation du prix des produits de la Sobébra n'est intervenue en janvier 2015. La Société a une politique de prix de vente aux distributeurs agréés, qui est uniforme sur toute l'étendue du territoire ». Cette politique consiste à prendre en charge, depuis des années, le transport et la livraison de ses produits au seuil des magasins des distributeurs agréés sur l'ensemble du territoire national. Ceci pour éviter les surcoûts et l'inflation comme c'est le cas actuellement. « Bien que coûteux pour la maison, ce choix participe de la volonté de tenir compte du pouvoir d'achat de tous les Béninois », a renchéri Timité Abdramane. Profitant de l'occasion, ses collègues Rodolphe Adanzounon et Yolande Zossoungbo, respectivement Directeur des relations extérieures et Directrice des ressources humaines, ont rassuré les points de vente de détails et les consommateurs que la politique d'uniformisation du prix de vente ne cache en rien une augmentation des prix. « Bien au contraire, elle permettra aux points de vente de détails de bénéficier d'une qualité de service plus accrue de la part de ses distributeurs agréés », ont conclu les trois directeurs.

La Sobébra attachée à la paix sociale

« La Sobébra est une entreprise citoyenne soucieuse de mettre à la portée des Béninois des produits de grande qualité. Elle est, en effet, attachée à la paix sociale,

gage du développement économique, politique et social du Bénin. Pour ce faire, elle ne saurait nullement cautionnée une quelconque inflation ourdie sur les prix de ses produits sur le terrain », ont prévenu les responsables de la brasserie. La Sobébra, faut-il le rappeler, est un grand contributeur au budget national. Elle emploie environ 600 personnes, fait vivre indirectement plus 200.000 autres et entretient autour de son activité plus de 300 Pme fournisseurs et/ou clients. Ci-dessous, les prix de vente conseillés par la Sobébra.

---

Bénin/SOBEBRA : Manifestation des semi-grossistes de boissons de ladite société  
contre la suppression des mini-dépôts  
par Paul Amegbo  
www.savoirnews.tg, 22 janvier 2015

Les membres de l'Association nationale des semi-grossistes de boissons (ANASEBO) ont manifesté à travers les rues de Cotonou pour protester contre le projet de suppression des mini-dépôts de la Société béninoise de brasserie (SOBEBRA), a constaté l'agence Savoir News.

Les manifestants sollicitent surtout le soutien de l'autorité de tutelle, afin de sauver des milliers d'emplois.

Partis de la place Lénine à Akpakpa, la course des manifestants a échoué au ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et moyennes Entreprises.

Bandeaux rouges noués à la tête, ils ont battu le macadam pour revendiquer la sauvegarde et l'existence des mini-dépôts. Ils dénoncent notamment la tentative d'un grossiste de monopoliser le marché de distribution des produits de la SOBEBRA.

Selon Laurent Smith Assogba, le porte-parole de l'ANASEBO, le grossiste en question s'est, juste après sa création, introduit dans l'administration de la SOBEBRA.

Ce qui, poursuit-il, lui confère une bonne emprise sur la filière, ainsi qu'une parfaite influence sur ses pairs qui se trouvent ainsi brimés.

« Nous ne voulons pas perdre notre travail et nous retourner au chômage », lit-on sur l'une des pancartes brandies.

Les mini-dépôts dont ils sont les animateurs ont toujours existé en tant qu'intermédiaires entre les grossistes et les détaillants.

À les en croire, ce sont les « abus » des grossistes qui entraînent la hausse des prix des produits de la SOBEBRA au préjudice des consommateurs.

« Vouloir supprimer les mini-dépôts n'est rien d'autre qu'une anarchie, une volonté machiavélique de mettre des milliers de personnes au chômage impunément », a laissé entendre Laurent Smith Assogba.

Ce dernier a fustigé, par la même occasion, le mutisme de la SOBEBRA face à cette situation. L'ANASEBO exige, par ailleurs, l'implication des représentants des mini-dépôts au niveau de toutes les instances de prise de décisions.

La démarche des semi-grossistes a reçu le soutien de la Coordination des comités d'action des usagers des marchés du Bénin (COCUMAB).

En l'absence du ministre en charge du Commerce, c'est son directeur de cabinet, Adam Ahantchédé, qui a reçu la motion de l'Association. Tout en promettant de rendre compte à l'autorité, il a fait savoir qu'après avoir reçu une correspondance de l'Association quelques jours plus tôt, des démarches sont en cours pour inviter les uns et les autres à la table de négociation.

« Lorsque l'emploi est menacé, le gouvernement s'en préoccupe », a déclaré le représentant du ministre.

De Cotonou, Senankpon Pérez LEKOTAN.

---

Sébastien Yves-Menager, DGA (mars 2016-juin 2021)  
Issu de Cuca (Castel-BGI, Angola)

---

Pour plus de satisfactions aux consommateurs :  
Des innovations à la SOBEBRA dès 2017  
par Méchac AHODI  
<http://news.acotonou.com/> 15 décembre 2016

À la faveur de la journée porte ouverte organisée mercredi 14 décembre 2016 par la direction de la Société béninoise de brasseries (SOBEBRA), les hommes des médias ont, une fois de plus, eu l'occasion de visiter les installations de l'usine de Cotonou. Au terme de la visite, il en ressort que des innovations sont prévues pour l'année 2017. À en croire le directeur général, Sébastien Yves-Menager, il s'agit de donner plus de satisfaction aux consommateurs travers ces innovations.

Membre du groupe Castel, présent dans 22 pays d'Afrique avec un total de 90 usines, la Société béninoise de brasseries (SOBEBRA) est au Bénin depuis 1960. Pour répondre à la demande des consommateurs, la société embouteille, toutes catégories confondues, 250 millions de boissons par an. Cependant, face à la concurrence surtout déloyale et des doléances de la clientèle, les dirigeants ont organisé une journée porte-ouverte pour faire la promotion des produits et davantage valoriser leurs installations. À ce propos, le responsable à la production, un des guides lors de la visite d'usine, n'a pas manqué d'arguments pour exposer les différents éléments du maillon de fabrication. Ainsi, le périple a débuté par la salle à brasser. À ce niveau, le guide a laissé entendre que la production se base sur cinq matières premières. Au rang de ces matières on a : le malt, le maïs, l'eau, la levure et le houblon. À ses dires, le houblon donne à la bière l'amertume et le parfum. Mais le maïs et le malt produisent, grâce à l'amidon, du sucre, a-t-il ajouté. Toutefois, il a assuré que le maïs dont fait usage la SOBEBRA est une production locale. Le processus de la fermentation, l'étape où l'on débarrasse la bière de la levure, et même de la soutireuse ont été à l'ordre du jour du parcours.

#### La qualité des produits

À l'interne, Akim Bouraïma, responsable du laboratoire technique de la société, informe que le contrôle qualité est une priorité à la SOBEBRA. Aussi, nous avons des équipes qui nous ramènent des échantillons pour analyse. Alors, on [peut] se permettre de dire sans ambages que les produits SOBEBRA respectent les normes à l'interne et à l'égard de nos partenaires Coca-cola, Eku Bavaria, puis Guinness. Selon ses explications, il n'est pas possible de retrouver un corps étranger dans les bouteilles de la société. Car dit-il, le dispositif qui s'occupe du nettoyage des bouteilles est une machine avec une programmation précise. En ce qui concerne l'effet rouille, il pointe du doigt la proximité de l'usine d'avec la mer. Nonobstant, il rassure de ce qu'il y a des actions à l'interne pour lutter contre l'effet rouille. Ce dernier bat en brèche les allégations selon lesquelles le mesurage n'est pas respecté. En particulier, il réfute l'argumentaire du consommateur faisant état de mauvaise qualité de certains produits de la SOBEBRA. Pour rappel, il a fait savoir que par trois fois, la Guinness, un produit de la société, a été désigné meilleur. De même à l'occasion d'un concours en 2015, il leur a été échu la troisième place au plan mondial. De plus, outre la grande amélioration de la Béninoise en 2009,



un autre produit de la SOBEBRA, il y a au quotidien des améliorations sur les produits. À ce titre, il informe que, cette année, la Société attend les résultats d'un concours mondial à laquelle elle a participé avec le produit la Béninoise.

#### La concurrence déloyale

Pour Sébastien Yves-Menager, il n'est point question de se réjouir. Car en plus de la situation économique délicate, la concurrence déloyale complique davantage la tâche à la SOBEBRA. En fonction de cela et pour des raisons de marketing, la Flag est désormais à 500 franc CFA, a-t-il informé. Par conséquent, la société après investigation a rompu le contrat avec tous les points de vente qui commercialisent les produits de contrebande. Mais le plus alarmant est la cessation de la sous-traitance d'avec tous les partenaires, a souligné Sébastien Yves-Menager. Et comme si cela ne suffisait pas, il a fait savoir qu'à ce jour, **250 emplois directs ont été fermés**. C'est pourquoi, il invite le gouvernement à agir. Sébastien Yves Menager, assure que seul le gouvernement est en mesure d'arrêter la saignée. Il nourrit malgré l'amertume l'espoir que dans le programme d'action du gouvernement, des projets innovateurs et des solutions novatrices seront au rendez-vous.

#### Des innovations en cours

Afin d'apporter plus de satisfaction aux consommateurs, le directeur général de la Société béninoise de brasseries informe qu'en janvier 2017, la Béninoise sera relookée. Ce changement portera sur la couleur de la bouteille, l'étiquetage et surtout une tombola « capsule gagnant » d'une durée d'un mois. Le temps de ce jeu, le consommateur gagnera de nombreux lots dont le plus grand est une voiture, a-t-il martelé. Bien qu'il craigne que le premier de l'année 2017 ne soit à l'image de la fin de l'an 2016, il est tout de même **optimiste**. Ainsi, il pense qu'entre la SOBEBRA et le consommateur, le mariage sera renouvelé pour le bonheur des deux parties.

---

Fébécycy – Sobebra : pour la promotion de l'excellence  
par Jean Paul HEMANKPAN  
archives.beninwebtv.com, 14 décembre 2017

Pour joindre l'acte à la parole, Castel Beer a offert à Idrissou Bachiki, meilleur cycliste béninois lors du Tour international du Bénin en 2016, un vélo professionnel. L'esplanade intérieure de la direction de la Sobebra a abrité ce mercredi 13 décembre, la cérémonie de remise dudit vélo. Elle a enregistré la présence de Sébastien Yves-Menager, directeur adjoint de la Sobebra, Romuald Hazoumè, président de la Fédération béninoise de Cyclisme (Fébécycy), et bien d'autres. Une initiative qui vise à faire la promotion de l'excellence afin de booster l'orgueil d'autres cyclistes.

Ce fut dans le cadre du sponsoring annuel, au mois de mai dernier, que la promesse a été faite d'offrir à ce cycliste ce vélo, a rappelé d'entrée Yves-Menager Sébastien directeur général adjoint de la Sobebra.

Il a félicité le jeune Bachiki pour sa position de leader béninois sur le « Tour » avant de préciser que c'est un grand moment qu'il souhaite partager avec l'assistance aujourd'hui. Et qu'il espère ne sera que la première d'une longue série à venir.

Yves-Menager Sébastien a rappelé les valeurs du vélo, qui coïncident avec la vision de son écurie : « C'est un sport qui demande de faire preuve de beaucoup d'abnégation, beaucoup d'efforts physiques et de solidarité. Des valeurs que nous partageons dans notre groupe. Et nous sommes persuadés que le cyclisme, au travers de ces valeurs, a de beaux jours devant lui », a-t-il conclu.

Romuald Hazoumè, patron du cyclisme béninois, est heureux de voir « Castel » honorer cet engagement. Il a profité de l'occasion pour féliciter Rémy Sohou, Emmanuel Sagbo et autres qui ont vaillamment défendu les couleurs béninoises lors des récentes sorties. « Ceux qui sont là et l'ont vu remporter un vélo auront de la niaque. Et je ne suis pas sûr qu'il pourra prendre ce vélo l'année prochaine », a amusé la galerie l'artiste président Hazoumè.

Idrissou Bachiki, l'heureux du jour, a d'abord remercié Dieu pour lui avoir accordé ce jour de grâce. Ensuite, il a remercié le donateur avant de promettre d'améliorer ses performances avec ce nouveau vélo. « Ce vélo va me permettre d'ici quelques jours d'améliorer mes performances. Merci à Castel, les mots me manquent », a dit Bachiki.

---

#### Actions sociales et Mécénat sobebra.bj

2004, Don d'un scanner à la clinique d'Akpakpa (clinique BONI).

2006, Dons en nature aux enfants de l'orphelinat de Natitingou pour leur permettre de passer un Noël comme les autres enfants.

2007, la SOBEBRA a offert une journée au village de Noël aux enfants de l'Orphelinat Notre Dame de la Miséricorde

2008, Don d'un module de trois salles de classe au CEG de Possotomé pour renforcer le patrimoine du Lycée en collaboration avec l'Association de développement de Possotomé.

2009, Don de 100 millions de francs CFA au gouvernement du Bénin à travers le MEMP (Ministère des Enseignements Maternel et Primaire) pour la construction de modules de classes.

2012, Don de 20 millions de francs CFA pour la construction d'un château d'eau à N'dali

2012, Don de 20 millions pour lutter contre les inondations.

2013, Don d'équipements médicaux d'une valeur de 10 millions au ministère de la Santé Publique pour l'équipement des centres de santé.

2013, 12 véhicules pour renforcer les capacités des forces de sécurité publique: Contribution d'une entreprise citoyenne à l'opération Djakpata.

Depuis 2014, Aménagement et entretien permanent du rond-point La Béninoise.

2016, Don de kits scolaires aux enfants des sinistrés de Tori Avamè

2018, Don d'ordinateurs aux enfants des rues du foyer Sonagnon

---

Sébastien Yves-Menager, directeur général (2019-2021)

1<sup>er</sup> mai des travailleurs : la Sobebra offre une belle fête à son personnel  
<http://news.acotonou.com/> 2 mai 2019

Comme à son habitude, la Société béninoise de brasserie (Sobebra) offre à son personnel chaque 1er mai, jour de la fête du travail, des moments de réjouissance et de détente. Pour l'édition 2019, les manifestations ont lieu à Africa Land à Fifadji. Le personnel, réuni au sein du Syndicat des travailleurs de la Sobebra (Syntrasob), avait à ses côtés Emmanuel Beuchet, le directeur administratif et financier, représentant le directeur général de la Sobebra.

Déclarée à l'origine, journée de lutte et de grève pour réclamer de meilleures conditions de travail, la fête du travail est devenue au fil des années une occasion de se retrouver, de faire le point des revendications satisfaites ou non et de prendre de nouveaux engagements. Hier, les travailleurs de la Sobebra ont célébré de fort belle manière la fête du 1er mai. Après une messe d'action de grâce tôt dans la matinée, le cortège s'est ébranlé vers Africa Land, à la descente du pont de Fifadji. Là, ce sont déroulées diverses activités ludiques. Un tournoi de football doté de trophée a permis aux équipes masculines de s'affronter. Le personnel a eu droit à des jeux qui ont permis aux gagnants de rentrer avec des lots tels que des sacs d'écolier, des casquettes, des tee-shirts, des porte-clés, etc. Comme en de pareilles occasions, l'utile a été joint à l'agréable. La Sobebra n'a pas lésiné sur les moyens afin de permettre à son personnel élargi aux conjoints et conjointes de passer d'agréables moments de fête autour d'un copieux repas et de boissons diverses. Mais avant, le directeur administratif et financier et la secrétaire à l'information et à la communication ont livré un message aux travailleurs.

Pour le directeur administratif et financier Emmanuel Beuchet, c'est l'occasion de souligner les efforts constants et le professionnalisme dont font preuve à chaque instant les travailleurs pour l'atteinte des objectifs de la Sobebra et la satisfaction des clients. C'est aussi l'occasion de rencontres et de dialogue entre les parties concernées pour évaluer les acquis, ouvrir des perspectives. Et en termes de perspectives, Emmanuel Beuchet, annonce, au nom du directeur général Sébastien Yves-Menager, des investissements à venir pour l'augmentation des capacités de production de la Sobebra et l'amélioration permanente de la qualité de ses produits. Ainsi, la Sobebra a investi dans l'outil industriel par l'acquisition de 4 TOD de 1.850 hectolitres qui ont été installés la semaine dernière. En août, ce sera l'installation d'un pasteurisateur sur le groupe 1 afin d'augmenter la capacité d'embouteillage de bière qui est aujourd'hui à 5 mille litres. « Mais le plus grand investissement demeure le climat social apaisé que nous entretenons à la Sobebra », a-t-il reconnu avant de féliciter les équipes qui ont œuvré à l'atteinte des objectifs mensuels.

À sa suite, Estelle Loueke, la secrétaire à l'information et à la communication du Syntrasob, a, au nom du personnel, remercié le directeur général, Sébastien Yves-Menager, pour son savoir-faire, lui qui, en bon dirigeant, a pu sortir la maison Sobebra de l'impasse. Selon elle, le directeur général de la Sobebra, par son management, a permis à la société de résister aux menaces de licenciement collectif ou individuel pour des raisons économiques comme c'est le cas ailleurs. En un an, les travailleurs ont obtenu beaucoup d'avantages : l'augmentation de la grille salariale, la régularisation des situations salariales, l'extension progressive de la prime de performance aux autres départements, la promotion exceptionnelle de trois échelons aux travailleurs admis à la retraite, l'augmentation de la prime de résidence, le dépistage du cancer de la prostate et du sein. Cependant et comme il est d'usage à ces moment, la porte-parole du Syntrasob n'a pas manqué de faire le point des revendications non encore satisfaites. Il s'agit d'accorder trois échelons aux travailleurs jusqu'à 5 ans de la retraite, augmenter les frais de mission, porter le taux d'assurance maladie à 90% pour tous, augmenter la prime de transport eu égard au coût de vie, augmenter la prime de nuit à 2500f, étendre la prime de performance aux autres départements, assister ou prendre en charge les grands malades, payer le 13<sup>e</sup> mois au mois de juin, clôturer et signer la convention collective. La remise de trophée à l'équipe gagnante a clôturé cette belle fête.

par DANIEL ABOKI / ECO-BENIN  
www.ecobenin.org  
6-15 septembre 2019

Depuis 2016, Eco-Benin et ses partenaires font du plaidoyer, à travers le programme Ressources Partagées, Solutions Communes, en direction des pouvoirs publics mais également en direction des entreprises privées qui dépendent des ressources naturelles et qui impactent l'environnement.

Dans la matinée de ce mercredi 31 août 2019, une forte délégation de la société civile était en visite à l'usine de la Société béninoise de brasserie installée à Possotomè. Composée des membres de l'ONG Eco-Benin, du comité de l'Association des jeunes de Possotomè et des hommes des médias, cette délégation s'est particulièrement intéressée à la station d'épuration et du traitement des eaux usées de l'usine STEP.

Pour améliorer la qualité des eaux usées issues de la chaîne de production, [l'entreprise s'est dotée en 2012 d'une station d'épuration montée avec des équipements modernes](#). Du réassemblage des eaux usées à l'obtention des eaux respectant les spécifications de déversement tout en passant par la station d'égalisation et du bassin biologique, les eaux usées subissent un processus d'automatisation complexe avant leur rejet.

En décembre 2018, l'Agence Béninoise pour l'Environnement ABE a effectué une mission d'inspection environnementale pour analyser certains paramètres physico-biochimiques de l'eau rejetée dans le lac Ahémé. Les résultats ont été présentés et sont conformes à la réglementation en vigueur au Bénin d'après les rapports de l'ABE. La délégation a relevé des bonnes pratiques sur le site de l'usine de Possotomè. Les eaux traitées servent à arroser les plantes qui se trouvent dans la concession de l'usine. Un dispositif sous forme d'indicateur biologique est également installé au sein du laboratoire de la STEP. Il s'agit d'un aquarium contenant les eaux traitées contenant les poissons du lac Ahémé.

« Tout ça, c'est bien mais nous, organisations de la société civile, pensons qu'il ne faudrait pas s'arrêter là. Ces eaux traitées peuvent être utilisées pour alimenter un site de maraîchage. Pour protéger l'entreprise et protéger nous-mêmes, nous pensons qu'il faut continuer à améliorer le système de traitement des eaux usées afin de rassurer davantage les populations. Notre objectif est que l'entreprise puisse s'impliquer davantage dans la protection de l'environnement et des populations vulnérables »

(Gautier AMOUSSOU, coordonnateur National de l'ONG Eco-Benin).

La société civile entend entreprendre dans les jours à venir une démarche de contre-expertise pour s'assurer des résultats de l'inspection de l'ABE et de la SOBEBRA elle-même en vue de rassurer [les populations riveraines du lac Ahémé qui se plaignent souvent de la qualité des eaux rejetées par l'usine](#).

« Nous sommes contents de cette visite. Et nous pensons que Eco-Benin sera notre porte-parole pour communiquer et montrer qu'il y a quelque chose qui se fait ici pour garantir la qualité de l'eau rejetée dans le lac »

(Jocelyn ADETOLA, responsable du laboratoire de la STEP)

La délégation a également visité l'unité de production des boissons gazeuses et eau minérale de la SOBEBRA à Possotomè.

Sans l'eau, pas de production à l'usine de Possotomè. Avec une demande de production grandissante de jour en jour, la SOBEBRA essaie d'innover pour réduire sa dépendance de cette ressource. Mais il faudra aller au-delà de ces techniques. Voilà pourquoi la question de la valorisation du lac Ahémé et de sa biodiversité était au cœur

des échanges à l'issue de la visite entre les responsables de l'usine et les membres de la délégation. Des recommandations ont été formulées à l'endroit de la SOBEBRA qui reste ouverte à une collaboration avec les organisations de la société civile :

- Communiquer sur son dispositif de traitement des eaux usées ;
- Organiser de façon périodique des journées portes-ouvertes ;
- Développer une politique de reboisement des berges du lac Ahémé ;
- Mieux sécuriser la canalisation de rejet des eaux usées.
- Penser à une alternative de valorisation des eaux traitées (maraîchage, arrosage des arbres, etc.)

Il faut rappeler que la présente visite s'inscrit dans le cadre du combat de la veille citoyenne que mène Eco-Benin et ses homologues dans le paysage du delta Mono pour assurer la protection de l'environnement et des biens publics mondiaux.

### Cyclisme

Emmanuel Sagbo et Chantal Vidognonlonhoue Sacrés Champions  
[www.les4verites.bj](http://www.les4verites.bj) 23 septembre 2019

Chantal Vidognonlonhoue et Emmanuel Sagbo sont respectivement champions dames et hommes du championnat national de cyclisme qui a eu lieu le samedi 21 septembre sur le boulevard des Armées à Cotonou. Chantal Vidognonlonhoue conserve son titre tandis que Emmanuel Sagbo détrône l'un des meilleurs coureurs béninois du moment, Idrissou Bashiki.

Au départ du championnat national de cyclisme, édition 2019, 40 coureurs dont 33 garçons et sept filles. Ils proviennent de 12 équipes notamment Espoir, Turbo, Sas, ZoumZoum, Racing, Panthères, Donga, Emmaüs, SAFI, Hirondelle, Paco et Guépards. La première marche du podium chez les hommes est revenue à Espoir et à ZoumZoum chez les dames.

La course a été très disputée. « C'est une belle course avec des cyclistes motivés », commente Sébastien Yves-Menager, directeur général de la Sobebra, fier de voir sa société sponsor numéro 1 du cyclisme béninois.

.....

---

Formation des jeunes déscolarisés: La Sobebra s'engage  
(*La Nation*, 16 janvier 2020)  
<http://news.acotonou.com/>

Ce lundi 6 janvier 2020 est un jour spécial pour deux jeunes Béninois qui quittent la rue pour les ateliers techniques de la Sobebra, la plus grande industrie du Bénin, pour apprendre le métier d'électricité bâtiment. Laurex et Denis sont les pionniers d'un ambitieux projet initié par Sébastien Yves-Menager, qui vise à donner à chaque enfant de la rue un métier.

C'est une véritable aubaine pour ces jeunes qui quittent désormais l'école de la rue, celle de toutes les incertitudes, pour l'école de la certitude, celle d'un métier et d'un avenir radieux garanti. Ce nouveau projet RSE de la Sobebra qui prend corps ce lundi 6 janvier 2020, en partenariat avec l'ONG Citoyen des Rues Bénin, consiste à former des jeunes issus de milieux précaires aux métiers de l'usine afin de favoriser leur réinsertion professionnelle par l'auto-emploi. Ils peuvent ainsi choisir parmi différentes sections : la fabrication mécanique, la soudure, la mécanique des engins de manutention et

l'électricité bâtiment. Le projet permet aux cadres techniciens béninois de la Sobebra pétris d'expériences de transmettre leur savoir-faire aux jeunes générations en quête de repères. Ainsi se développe à la Sobebra un esprit de mentorat.

Tout au long de leur apprentissage, les jeunes bénéficient d'un accompagnement psychosocial et d'un soutien financier. Des cours de remise à niveau en français sont également prévus deux fois par semaine pour une formation optimale. À l'issue des deux ans de formation, les jeunes auront la possibilité de faire valoir les compétences acquises en se présentant à l'examen national du Certificat de qualification aux métiers (Cqm) et de créer leur entreprise.

Ce projet représente donc une opportunité unique pour ces jeunes de développer leur employabilité et se construire un avenir meilleur. Une nouvelle fois, la Sobebra confirme son engagement à soutenir les communautés locales par l'éducation et la formation professionnelle, qui sont les premières étapes vers l'autonomie.

Laurex et Denis sont les premiers bénéficiaires de ce programme et nous leur souhaitons un parcours plein de réussite !

---

Soixante ans d'indépendance du Bénin :  
quand la SOBEBRA habille La Béninoise aux couleurs de l'art local  
<https://www.onart.media/> 20 juillet 2020

Dans le cadre de la célébration des soixante ans d'indépendance du Bénin, la SOBEBRA, filiale du Groupe BGI Castel, a décidé de mettre en lumière le travail d'artistes plasticiens locaux, et de le rendre accessible au grand public. Pour cela, la brasserie nationale a opté pour trois actions d'envergure qui s'illustrent par leur originalité et leur ingéniosité.



#### Une œuvre d'art sur chaque table

L'acte 1 de cette célébration spéciale a germé dans les usines de la SOBEBRA. En collaboration avec trois artistes plasticiens locaux, l'entreprise a conçu des étiquettes inédites, marquées chacune d'une œuvre réalisée respectivement par les artistes Tchif, Sanda ou Moufouli Bello. Chacune de ces étiquettes habillera une bouteille d'une production spéciale de « La Béninoise », la bière nationale, qui sera mise en vente à partir du 20 juillet 2020 et ce, jusqu'à fin septembre.

Pour Sébastien Yves-Menager, directeur général de la SOBEBRA, l'opération vise à « apporter à chaque consommateur une œuvre d'art sur sa table ». Une façon subtile et créative de rendre les œuvres de ces artistes locaux accessibles à un public plus large. Dans un environnement où l'accès aux œuvres d'arts, même locales, est encore faible, les faire découvrir à travers la bière la plus populaire du pays est, il faut le dire, très ingénieux.

#### Une exposition de 30 jours pour faire des émules au Bénin

Les bouteilles « redesignées » de La Béninoise ont été présentées à un parterre d'invités en marge du vernissage de l'exposition organisée par la brasserie nationale, le

16 juillet à l'Hôtel Bénin Maison Rouge. C'est l'acte 2 de cette opération en faveur de l'art local. Ladite exposition, qui sera ouverte jusqu'au 15 août, permettra au grand public de découvrir librement et plus largement, les œuvres des trois artistes partenaires de cette opération.

Et ce n'est pas tout ! La SOBEBRA a également conçu 200 coffrets inédits contenant chacun trois bouteilles de 50 cl de La Béninoise, habillées avec les étiquettes spéciales. Ces coffrets seront gracieusement offerts aux personnes et entreprises béninoises qui souhaitent, elles aussi, s'engager à promouvoir les artistes locaux, afin de les aider à vivre de leurs œuvres. Chaque exemplaire sera accompagné d'un livret détaillant l'opération, la biographie des artistes et une description de leurs œuvres.

.....  

---

Inauguration du carrefour Sobebra rénové  
<https://sobebra.bj/> 6 novembre 2020

C'est la deuxième fois que ce carrefour retient l'attention particulière et un investissement financier important de la SOBEBRA. En effet, en 2014, elle avait réalisé à ce carrefour un aménagement paysager et des jardins publics d'une superficie totale de 2.578 mètres carrés.

Ayant constaté, la désuétude de l'ouvrage d'art initial, et très soucieuse de l'embellissement de la ville, la SOBEBRA a, malgré la conjoncture économique due à la crise sanitaire de la COVID 19 investi de ses ressources pour rénover ce carrefour. Le nouveau carrefour mis en service couvre un espace vert aménagé de 1.660 mètres carrés et participe à l'embellissement de la ville. Au centre du carrefour, il est posé sur un socle en béton paré des pierres taillées de Natitingou une cuve en cuivre recyclée qui servait à cuire le malt pour la fabrication de la bière. L'ouvrage d'art rappelle bien l'activité brassicole. Des allées en concassés sont réservées au public pour la marche.

Appréciant le geste, le ministre du Cadre de vie et du Développement durable, Didier TONATO, félicite la SOBEBRA pour les multiples œuvres sociales qu'elle réalise pour l'amélioration d'un cadre de vie sain et surtout la préservation d'un environnement durable : organisation des campagnes de salubrité et de reboisement intensif, développement de projet vert à fort impact socio-économique, notamment le projet apiculture dans la forêt classée de l'Ouémé supérieur N'dali. Ces actions sociales, précise le ministre, sont en parfaite adéquation avec le Programme d'actions du Gouvernement.

Toutes les usines de production de SOBEBRA à Cotonou et Possotomé sont certifiées :

ISO 14001 : 2015 Système de management environnemental

ISO 45001 : 2018 Système de management Santé et Sécurité au Travail

ISO 9001: 2015 Système de management de la Qualité

IFSSC 22000 v5 : Système de management de la Sécurité des Denrées Alimentaires

---

twitter.com, 19 mars 2021



Le directeur général de la SOBEBRA, M. Sébastien Yves-Menager <sup>3</sup>, a reçu dans la matinée de ce mercredi 17 mars à la direction générale de la Société Béninoise de Brasseries, M. Marc Vizy, ambassadeur de la France près le Bénin.

---

Benjamin Bronne, directeur général

Lutte pour la protection de l'environnement :  
La Sobebra reboise 10 hectares dans la forêt classée de Ouèdo  
par matinlibre, 12 juillet 2021  
news.sosedo.bj

La Société béninoise de brasseries (Sobebra), au-delà d'une entreprise commerciale, s'investit également dans la protection de l'environnement au Bénin. À cet effet, elle a organisé, samedi 10 juillet 2021, une journée de reboisement de 20 hectares de plantation dans la forêt classée de Ouèdo, à Abomey-Calavi. Cette action, qui n'est pas la première du genre, appuyée techniquement par la Direction générale des eaux, forêts et chasse (Dgef), a connu la présence des cadres de la Société, de plusieurs autorités politico-administratives et des riverains de cette forêt.

À la Sobebra, la lutte contre la déforestation est plus qu'une priorité. Pour manifester ce crédo, cette Société commerciale qui a également un flair pour l'écocitoyenneté s'est engagée aux côtés des autorités béninoises, afin de relever ensemble, les nombreux défis liés aux changements climatiques. Cette-fois-ci, c'est dans la forêt classée de Ouèdo qu'elle dépose ses valises de plants. Ceci, afin de reboiser un espace de 20 hectares, après qu'elle a déjà mis en terre 93.000 plants au Bénin. Au cours de la cérémonie officielle de ce nouvel acte fort et déterminant, Rodolphe Adanzounon, directeur des relations extérieures de la Sobebra a, dans sa prise de parole, insisté que la période de juin à septembre est dédiée à l'environnement. C'est ce qui justifie, pour lui, le moment choisi pour rendre concrète cette action. Par la suite, il relève que deux raisons justifient cette initiative. « La première raison, c'est pour répondre à une exigence de notre politique de responsabilité sociétale notamment le pilier numéro 7, qui demande de préserver l'environnement. Et cela est fait dans toutes les filiales du Groupe Castel. Nous sommes une industrie. Nous savons bien que notre industrie pourrait avoir des impacts sur l'environnement. Nous en sommes conscients et nous prenons notre responsabilité pour lutter complètement contre cet impact que nous pourrions avoir sur l'environnement. Dans ce cadre, l'usine de Cotonou et de Possotomè, qui sont nos deux sites de production, sont certifiées Iso 14.000, c'est-à-dire préservation de l'environnement. L'urgence environnementale constitue en permanence le souci de tous les employés au quotidien dans l'usine. Dans la même veine, nous avons initié, depuis quelques années, des journées de reboisement. Nous avons déjà parcouru plusieurs communes du Bénin. Nous sommes allés à Pahou qui a bénéficié de 10 hectares. Nous sommes allés à Bopa qui a bénéficié de 10 hectares. Nous sommes également allés à Cotonou qui a bénéficié de 7 hectares de plants de cocotiers à la plage de Fidjrossè. Nous sommes aussi allés dans le Nord du pays où nous avons emblavé 5 hectares de plants. Mieux, nous avons initié, en plus de cela, plusieurs projets d'envergure sur l'environnement. Donc la lutte contre la déforestation est comme une tradition à la Sobebra.

---

<sup>3</sup> Sébastien Yves-Menager : nommé directeur général de la Société des boissons du Maroc (ex-Brasseries du Maroc)(Castel-BGI) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

La deuxième raison fondamentale qui justifie notre présence ici réside dans le pilier numéro 6 de notre politique de responsabilité sociétale qu'est : soutenir les communautés locales. Le fait d'amener ce projet ici pour reboiser 20 hectares, c'est de la main d'œuvre que nous recrutons. Une main d'œuvre très importante puisque ce sont les populations riveraines qui sont recrutées et payées par la Sobebra pour faire la mise en terre de ces 50.000 plants. Nous avons signé un contrat d'entretien de trois ans avec la Direction générale des eaux, forêts et chasse. Donc pendant trois ans, vous serez encore appelés à faire l'entretien comme cela se doit et vous serez régulièrement payés durant toute cette période », a évoqué Rodolphe Adanzounon avant d'annoncer que les riverains vont profiter de ces plants car, ce sont en grande partie des bois de chauffe.

La Dgefc bientôt dotée de moyens modernes par la Sobebra

Représentant le directeur général, le secrétaire général de la Dgefc a indiqué que cette cérémonie est la suite logique de plusieurs du genre, ayant débuté depuis 2018. À en croire donc Justin Dossou Azankpan, la Sobebra, continuant son rôle de protectrice de l'environnement, a initié avec la Dgefc un projet qui a été soumis et qui est déjà à l'étape de présélection. « Ceci, pour qu'on ait des drones et autres moyens modernes pour surveiller la forêt classée de l'Ouémé supérieur N'dali. Avec la Sobebra, on sent et on voit que les eaux, forêts et chasse seront plus dynamiques avec ces moyens. Il faut que nous remercions la Sobebra pour ça. Avec ces plants autochtones et ces acacias qui seront plantés sur cet espace, la tendance de l'urbanisation sera renversée. Nous remercions également la Sobebra pour l'initiative qui par conséquent, soutient le gouvernement dans cette nouvelle dynamique impulsée au reboisement qui est basée sur le partenariat public privé », a-t-il évoqué. Également présent sur les lieux, le nouveau directeur général de la Sobebra, Benjamin Bronne n'a pas manqué de placer quelques mots. À l'étendre, avec ces nombreuses initiatives, la Sobebra confirme sa volonté de s'investir davantage dans la lutte contre la déforestation. Il a aussi souhaité que les parties prenantes se retrouvent ensemble, autour des actions du genre, les fois à venir. Le directeur de cabinet du maire d'Abomey-Calavi, Théodore Gléssougbe, représentant le maire Angelo Ahouandjinou, ainsi que les autres officiels ont, pour finir, lancé la mise en terre symbolique de ces plants.

Avis de quelques participants

Isaac Takpa, chef d'inspection forestière Atlantique/Littoral

Ce n'est pas la première activité du genre. Il y a deux ans, la Sobebra nous a appuyés dans la forêt classée de Pahou. Cette année, la Sobebra vient renforcer les acquis dans la forêt sacrée de Ouèdo sur une superficie de 20 hectares. C'est une initiative salubre qui vient renforcer les efforts du gouvernement, en matière de lutte contre la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources forestières. Nous allons tout faire pour que ces arbres grandissent et qu'ils servent véritablement à la protection de l'environnement.

Delonix Djimèco Kogbévi, député à l'Assemblée nationale et deuxième secrétaire parlementaire

Aujourd'hui, on constate que la couche d'ozone subit tout ce qu'elle peut subir, à cause de nous les hommes. Il faille encore passer par des hommes, pour remettre les choses en place comme il se doit. Les générations futures risqueraient peut-être de nous en vouloir. Mais aujourd'hui déjà, il faut qu'on puisse vivre, pour penser à demain, ainsi qu'à nos progénitures. La Sobebra fait œuvre utile et ça fait quand-même des années, qu'elle s'y attèle. J'ai donc jugé utile d'être là, pour accompagner l'initiative.

Martín Assogba, président de l'ONG Alcrer et riverain

Nous avons des problèmes sur le plan écologique. Il est donc important que chacun participe au reboisement, au verdissement de notre terre. Donc la Sobebra a organisé cette séance de reboisement à l'intérieur de la forêt classée de Ouèdo. Moi, je suis un riverain de Ouèdo et un tel événement important ne peut pas avoir lieu, sans que je ne puisse pas être présent sur les lieux. Je profite de l'opportunité pour demander à tous les Béninois de toujours faire le geste, à l'occasion de chacune de nos cérémonies. Car c'est l'arbre qui nous produit de l'oxygène. Pour faire reculer la couche d'ozone, nous sommes bien obligés de planter beaucoup d'arbres. Je demande à toutes les autres sociétés et entreprises de faire comme la Sobebra, en plantant beaucoup d'arbres pour notre mieux vivre.

---

Divorce Castel–Coca-Cola :  
au Togo, quel avenir pour Coca-cola, Fanta et Sprite ?  
par Fiacre E. Kakpo  
[www.togofirst.com/](http://www.togofirst.com/) 17 juin 2022

(Togo First). ... Depuis son usine de Sèmè-Podji, ville coincée entre Cotonou et la frontière nigériane, l'homme d'affaires béninois Zouberou Sayo Issa, galvanisé par un dernier coup de boost d'ampleur de la BOAD, s'active à reprendre le flambeau dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Entrepreneur à succès, Zouberou Sayo Issa vient d'obtenir un financement de 20 milliards F CFA de la banque basée à Lomé, pour sa nouvelle filiale Coca-Cola Donga Bottling Company, nouvel embouteilleur des produits Coca-cola au Bénin. Mais également au Togo, où Dongaco Togo, la filiale togolaise de sa principale société, Dongaco, est présente depuis le 12 août 2021. Soit un mois à peine après que Dongaco a signé son partenariat avec The Coca-Cola Company (TCCC), le 12 juillet 2021.

Selon la BOAD, ce nouveau financement devrait permettre de continuer l'implantation et l'exploitation d'un complexe brassicole et d'une ligne de fabrication de canettes dans la zone industrielle de Sèmè Podji, au Bénin.

« Le projet vise essentiellement à produire annuellement à partir de l'année de croisière, plusieurs milliers d'hectolitres de boissons gazeuses et d'eau minérale et des centaines de millions de canettes », indique-t-on. Les marchés béninois, togolais et ghanéen seraient explicitement visés.

.....

---

Bénin : La Sobebra condamnée à 10 millions de dommages et intérêts  
par Mariette DOMINGO  
(*Le Béninois libéré*, 7 avril 2023)  
[lebeninoislibere.bj](http://lebeninoislibere.bj)

Dix millions de dommages et d'intérêts à payer, c'est le verdict rendu par le Tribunal de commerce de Cotonou dans une affaire qui oppose la SOBEBRA à un Togolais, propriétaire d'un logiciel utilisé par les distributeurs de la Sobebra. La sentence est tombée le jeudi 30 mars 2023, après que le tribunal a reconnu la Sobebra coupable dans cette affaire.

En effet, les faits, tels que rapportés par le média en ligne Banouto, remontent à juin 2010. Dans le but de maîtriser les flux d'emballages entre elle et ses distributeurs agréés, la Société de brasserie du Bénin (SOBEBRA) a conclu le 1<sup>er</sup> juin 2010 un contrat avec Eyoudja Takougnadi (propriétaire togolais) exerçant une licence d'exploitation du

logiciel sur toute l'étendue du territoire du Bénin. Suivant une correspondance du 3 octobre 2017, la SOBEBRA SA a notifié à Takougnadi un préavis d'un mois en vue de résilier le contrat de licence conformément aux dispositions du contrat qui les liait.

Contre toute attente, le 28 octobre 2022, Eyoudja Takougnadi a déposé une plainte contre la SOBEBRA devant le tribunal de commerce. Une plainte qui stipule le paiement de la somme de cent millions francs CFA par la société de brasserie pour toutes causes de préjudices confondues. Le plaignant a souhaité la cessation de l'exploitation par celle-ci du logiciel et la restitution des documents y relatifs et l'exécution provisoire sur minute de la décision parce que selon lui, les distributeurs de la société ont continué à exploiter le logiciel sans en payer le prix.

C'est donc cette plainte qui a valu le verdict rendu par le tribunal de commerce de Cotonou après audience.

---

## NOUVELLE DÉNOMINATION

---

### SOCIÉTÉ BÉNINOISE DE BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES

La SOBEBRA change de dénomination  
par Judicaël ZOHOUN  
<https://www.24haubenin.info/> 17 mai 2023

La direction générale de la SOBEBRA, informe son aimable clientèle et ses partenaires commerciaux qu'elle change de dénomination sociale et devient : Société béninoise de boissons rafraîchissantes, soit en abrégé SOBEBRA, à compter du 3 mai 2023.

---

SOBEBRA : Sustainably Brewed in Benin  
by Jack Salter/Bex Middleton  
[www.africaoutlookmag.com](http://www.africaoutlookmag.com), 26 juin 2023

A sustainable approach is infused into SOBEBRA's beverage products. General Director, Benjamin Bronne, lifts the lid on the company's environmental commitments and corporate social responsibility strategy.

#### SUSTAINABLY BREWED IN BRITAIN

One of Africa's most stable democracies, Benin is characterised by fertile land and long-established agricultural practices.

With over 70 percent of people relying on farming in the West African country, agriculture is the backbone of economic development in Benin, whose agriculture-first economy is now ready to reap the rewards of industrialisation.

The Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ), located just 45 kilometres (km) from the Beninese capital of Cotonou, is dedicated to the local transformation of agricultural goods and the increase of locally processed products.

"GDIZ offers the conditions for the emergence of a real industry for the processing of raw materials, spearheading Benin's economy. This sets a very promising basis for Benin's industrial development," notes Benjamin Bronne, General Director of SOBEBRA.

Agriculture, as it relates to the commercial production of food and drink by farming, is the space in which SOBEBRA operates, as a manufacturer and marketer of beers, soft drinks and mineral water under its various national and international brands.

A major player in the alcoholic and non-alcoholic beverages industry, SOBEBRA has distinguished itself with its know-how, dynamism, and commitment to the socio-economic development of Benin since its establishment in 1960, today employing close to 1,000 people.

SOBEBRA is a subsidiary of the multinational beverage company, Castel Group (Castel), where Bronne has been working for the past two decades as part of a well-travelled career path across the continent.

"I started my career selling soft drinks and water at Castel's Bracongo brewery in the Democratic Republic of the Congo (DRC)," he recalls.

"Since then, I have moved to different countries and positions in Chad, Niger, Mali, and now Benin. What I love is to be in contact with new people and cultures. It is a passionate job which requires me to constantly think outside the box, find new solutions and adapt to new realities."

#### SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Though SOBEBRA has been at the heart of Benin's agri-food landscape for more than six decades, its concerns go far beyond the success of the business.

Indeed, for several years, SOBEBRA has been committed to sustainable development in Benin and the well-being of the community.

The company's vision is to remain the leader in the production and distribution of beverages in Benin within the framework of a modern, efficient eco-citizen, affirming its position as a responsible and committed player that is in favour of sustainable development in the face of societal changes.

As such, SOBEBRA has voluntarily implemented and fully complies with its own corporate social responsibility (CSR) strategy, articulated around six pillars centred on investing in human capital, the environment, and stakeholder relations.

"SOBEBRA is a proudly Beninese, socially and environmentally committed company," affirms Bronne.

"We make it a point of honour to produce and market high-quality products, meeting international industrial standards with a sustainable approach."

To this end, SOBEBRA has invested in recycling and wastewater management as part of its resolute commitment to a circular economy, with the aim of recycling 100 percent of its waste by 2025.

The company has also, amongst many other CSR actions, planted approximately 200,000 trees in Benin in the past five years, including 26,000 trees in the reforestation perimeter of Abomey in August 2022.

#### MODERNISING FACILITIES

Operating a production site in Cotonou as well as a mineral water factory in the village of Possotomé, the former was the beneficiary of 352 rooftop solar panels installed in late 2020, covering an area of 760 square metres (sqm) and capable of producing up to 450 kilowatt hours (kWh) per day, equivalent to the energy needed to cover all lighting on the site.

The installation has reduced SOBEBRA's carbon footprint by eliminating CO<sub>2</sub> emissions, instead harnessing the clean, inexhaustible source of solar energy. This represents another step towards the company's successful energy transition, as part of a global policy that combines performance with sustainable and responsible production methods.

In addition to investing in solar power at the company's Cotonou site, SOBEBRA is expanding into different product lines and increasing its capacity for beer and soft drinks licensing.

Currently, SOBEBRA is licensed to produce and market global products such as Guinness, as well as a variety of German beers including EKU Bavaria and Doppel

Munich Lager. The company also brews its own beer products such as the famous 'La Béninoise' and has even created its own versions of cola (World-Cola) and lemonade (YouZou).

"We are constantly investing to modernise our production facilities on the one hand, and to increase our production capacity on the other. The goal remains the satisfaction of our customers," Bronne shares.

SOBEBRA, who delivered more than 400 million bottles in Benin in 2022, is investing in a new production line to substantially increase its capacity from 90,000 bottles per hour to 140,000.

"This investment in a new line corresponds with our willingness to adapt to the changing dynamics of demand, and will be operational by 2024," reveals Bronne.

#### SKILLS DEVELOPMENT

SOBEBRA equally invests every year in the skills development of its staff members, more than 99 percent of whom are Beninese.

The highly qualified, professional people at SOBEBRA are truly committed to the success of the company, who in turn provides employees with a significant amount of training.

"In 2022, we carried out 22,000 hours of training for staff," Bronne informs us.

Employees at SOBEBRA not only benefit from an annual training plan, but have the acclaim of working for the leading beverage company in Benin.

This also comes with stability, job security, and social well-being, in an attractive environment where friendliness meets efficiency.

Empowering staff and offering them opportunities to be fulfilled in their job is one of three areas of motivation for Bronne, along with ensuring SOBEBRA's products are continuously available at the required quality, and constantly developing and expanding the business.

Just as the employees at SOBEBRA are selected for their expertise, professionalism and geniality, there is likewise a selection and approval procedure that suppliers and service providers go through to be approved by the company.

A supplier evaluation and approval committee studies approval requests and selects new suppliers and service providers, who must demonstrate professionalism, service quality, the ability to meet business demands, and financial strength in order to be accredited.

SOBEBRA, whose key spends include raw materials, packaging, and distribution, has both national suppliers across Benin and Africa, as well as international suppliers spanning Europe and Asia Pacific.

#### LOCAL SUPPORT

Complemented by an in-house procurement team, the promotion of local entrepreneurship and support for local businesses is one of the major pillars of the company's CSR policy.

"Our purchasing policy therefore gives priority to local purchases," elaborates Bronne.

"In 2022, we worked with more than 300 companies established in Benin, achieving more than CFA30 billion in turnover."

The company's authorised distributors, meanwhile, ensure the availability of SOBEBRA products throughout its network.

"The delivery of our products is outsourced to distributors according to well-defined and precise specifications," Bronne tells us.

This ties into SOBEBRA's main priority for the remainder of 2023 and beyond, which is to offer customers quality products and make them available throughout the national territory on a daily basis.

---